

MICHEL BARBE

Colombiers le 22 janvier 2014

Madame, Monsieur, Cher(e) Colombiérain(e),

Le 3 janvier, lors de la présentation des vœux, j'ai confirmé que je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales.

Pendant près de 35 ans, j'ai eu le plaisir de consacrer beaucoup de temps à votre service et à notre beau village auquel je suis profondément attaché.

Durant 6 mandats, j'ai toujours agi en conscience et jamais par calcul ou intérêt personnel. Je me sens donc obligé de réagir, aujourd'hui, face à la virulence de certaines attaques.

Dans un éditorial, celui qui se dit le représentant de l'opposition municipale, déplore « l'attitude peu républicaine de l'équipe sortante » qui serait constituée de « gens peu scrupuleux ». **Ces termes insultants à l'égard des membres de notre Conseil Municipal et de moi-même, sont inacceptables.**

Ils le sont d'autant plus **qu'ils sont signés par celui qui développe, sans aucune retenue, des arguments mensongers ou pratique de grossières manipulations.**

Voici quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, de ces tromperies :

➤ **NON ! nous n'avons pas refusé de payer 35 000 € à Orange pour que chacun d'entre nous bénéficie du haut débit.** Nous serions trop heureux de pouvoir disposer d'un tel service pour cette somme. En réalité, il faudrait installer deux armoires ADSL (NRA MeD) dont le coût unitaire compris entre 150 000 € et 200 000 €, est entièrement à la charge de la commune soit un investissement représentant 300 000 € à 400 000 €.

➤ **NON ! le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) ne prévoit pas 800 logements supplémentaires (soit 2000 habitants), sur plus de 20 hectares, mais seulement 850 habitants sur 18 hectares aménagés progressivement dans un délai de 15 ans minimum.**

➤ **NON ! les logements aidés ne seront pas des barres d'HLM de 2 ou 3 étages, mais de petites constructions collectives d'un seul étage, hauteur maximum autorisée dans les lotissements par le règlement du P.L.U.**

➤ **NON ! il n'y aura pas un minimum de 4 Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), le P.L.U. n'en prévoit que 2.**

➤ **NON ! vous n'aurez pas à payer avec vos impôts les investissements relatifs aux infrastructures (école, station d'épuration, réservoir d'eau potable, parking...). Le coût de ces travaux sera mis par contrat à la charge exclusive des aménageurs des deux Z.A.C.**

➤ **NON ! les 150 000 € empruntés par la commune ne sont pas destinés à la ZAC DES CLAUZETS, mais à l'aménagement de la Zone Artisanale et Agricole** située en dessous de la Zone de CATEGALS. La destination « Artisanale et Agricole » qui figure au compte rendu du Conseil Municipal a été volontairement supprimée pour déformer la réalité !.

➤ **NON ! vos impôts, et je vous engage à le vérifier, n'ont pas augmenté de 43.94 % en 10 ans. Ce sont nos recettes fiscales qui ont progressé d'autant,** grâce à l'implantation des nouvelles entreprises qui sont de très gros contributeurs !

➤ **NON ! les finances de la commune ne sont pas exsangues.** Notre percepteur, qui les analyse chaque année, conclue au contraire que leur bon niveau est le résultat d'une saine gestion !

CES VILS PROCÉDÉS SONT DESTINÉS À VOUS TROMPER sur les objectifs poursuivis par les membres d'une équipe responsable, agissant dans l'intérêt de COLOMBIERS et de ses habitants.

Je suis intimement persuadé que les décisions prises dans le futur, s'inscriront dans la logique d'un développement réfléchi et maîtrisé. Dans ces dernières années, notre commune a connu une profonde mutation. Certains avaient alors manifesté leurs craintes face aux changements qui ont construit ce cadre de vie que nous aimons tous aujourd'hui et que beaucoup nous envient.

NE VOUS LAISSEZ PAS MANIPULER PAR CEUX QUI CHERCHENT À VOUS FAIRE PEUR EN L'AVENIR.

COLOMBIERS ne subira ni bouleversement urbanistique, ni explosion démographique, au-delà de tout aménagement et développement nécessaires !

Je cesse donc mes fonctions l'esprit libre et serein. **Alain CARALP est le meilleur candidat à ma succession.** Depuis dix neuf ans, il est un adjoint exemplaire de dévouement et de loyauté, qualités reconnues parmi beaucoup d'autres par les élus de la Domitienne qui ont fait de lui le Président de notre Communauté de Communes.

Alain conduira une équipe d'union composée de femmes et d'hommes actuellement élus enrichie par de nouveaux candidats à qui je fais entièrement confiance. Elle vous démontrera par son programme réaliste, que, dans notre village, demain plus encore qu'aujourd'hui,

IL FERA BON TRAVAILLER ET VIVRE ENSEMBLE, POUR

« COLOMBIERS D'ABORD ».

Bonne, Très Bonne Année 2014
Bien Amicalement,



Michel BARBE